

Domaine de la Formation (F)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
07	23	49	108

CHAMP F1 : La définition de l'offre de formation et son pilotage

Interprétation : Il s'agit de mettre en place des programmes de formation détaillés et de mettre les outils nécessaires pour le suivi et la progression ou l'amélioration des programmes.

Référence F11 : L'institution offre des formations en adéquation avec ses environnements politique, scientifique, socio-professionnel et elle tient compte du contexte national et international.

Référence F12 : L'offre de formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques.

Référence F13 : L'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes.

Référence F14 : L'institution rend visible son offre de formation.

Référence F15 : L'institution développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations.

Référence F16 : L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,...).

CHAMP F2 : L'accompagnement de l'étudiant dans sa formation

Interprétation : Ce champ concerne la prise en charge totale de l'étudiant dans le cadre de son orientation tout en lui facilitant son insertion dans le milieu universitaire.

Référence F21 : L'institution a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à la réussite des étudiants.

Référence F22 : L'institution offre la possibilité d'une mobilité interne (passerelles) et

externe (nationale, internationale).

Référence F23 : L'institution a une politique d'accès à la documentation et à tous supports pédagogiques.

CHAMP F3 : L'évaluation et la révision des enseignements

Interprétation : Il concerne la mise à jour des enseignements, le suivi et l'évaluation des formations afin d'améliorer la pédagogie.

Référence F31 : Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières.

Référence F32 : L'institution développe des processus d'amélioration de la pédagogie.

CHAMP F4 : Le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants

Interprétation : Ce champ permet de mesurer les résultats de la formation par le biais des comités pédagogiques et des jurys de délibération.

Référence F41 : L'institution valide les connaissances et les apprentissages tout au long des parcours de formation.

Référence F42 : Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage.

Référence F43 : Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées.

CHAMP F5 : L'orientation et l'insertion professionnelle

Interprétation : Il s'agit de mettre en place des mécanismes facilitant l'orientation et l'insertion professionnelles des diplômés par le biais des relations de coopération entre l'université et le secteur socioéconomique tout en veillant à la bonne employabilité des diplômés.

Référence F51 : L'institution développe un dispositif d'orientation.

Référence F52 : L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

Référence F53 : L'institution développe des partenariats avec le milieu socioprofes-

sionnel.

Référence F54 : L'institution développe un suivi de l'employabilité des diplômés.

CHAMP F6 : La formation doctorale

Interprétation : Il s'agit d'assurer et d'améliorer la formation des formateurs et des chercheurs en s'appuyant sur la coopération nationale et internationale.

Référence F61 : L'institution garantit la qualité des formations doctorales par leur adossement scientifique et par des stratégies de coopération nationale et internationale.

Référence F62 : L'institution développe un dispositif d'encadrement, de suivi et d'insertion de ses docteurs.

CHAMP F7 : La formation continue (tout au long de la vie)

Interprétation : Il s'agit de la mise en place et de la valorisation de la formation diplômante et/ou certifiante afin d'améliorer et d'actualiser les connaissances des diplômés issus des milieux académiques et socioéconomiques, et ce pour mesurer le rôle social de l'institution.

Référence F71 : La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.

Référence F72 : L'institution favorise l'accueil des adultes en reprises d'études.

Référence F73 : L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socio-professionnels.